



**Titre : Trouble des sons de la parole : démarche diagnostique, évaluations cliniques et intervention**  
**1<sup>ère</sup> partie**

**Maud CLAIR-BONAIME**

1

*Cette formation constitue le premier module du parcours de formation : **Trouble des sons de la parole. Démarche diagnostique, évaluations cliniques et intervention.***

➤ Thème/résumé/contexte :

Le suivi orthophonique des enfants en milieu scolaire présentant un trouble des sons de la parole est estimé à 90% dans une récente étude québécoise (Farquharson, K., & Tambyraja, S. (2022)) et l'impact sur les apprentissages est également très documenté (Tambyraja, S. R., Farquharson, K., & Justice, L. (2020)).

Il s'agit ainsi d'un motif de consultation orthophonique fréquent et important à considérer. Les nouvelles classifications et changements terminologiques bousculent les pratiques qui, dans ce domaine sont majoritairement articulatoires (Montembeault, L., McDuff, V., Gringas, M.-P., & Duchesne, L. (2022)).

Par ailleurs l'orthophonie actuelle se redéfinit autour de l'Evidence-Based Practice en nous invitant à travailler avec davantage de structure et de méthodologie ; tandis que les nouveaux cadres conceptuels du soin (modèle de la Classification Internationale du Fonctionnement) nous guident vers des objectifs thérapeutiques écologiques et fonctionnels. Cela génère de nombreux changements, qui bien que transversaux à l'ensemble de notre pratique, qu'il s'agit de s'approprier. Le contexte des troubles des sons de la parole permet une mise à jour théorique (évaluation, intervention) dans une présentation d'une démarche plus globale et généralisable à d'autres domaines.

Cette formation peut répondre à vos besoins si :

- vous travaillez avec une patientèle pédiatrique,
- vous souhaitez améliorer votre expertise dans la prise en soin des patients présentant un Trouble des Sons de la parole (bilan, épreuves, intervention),
- vous avez suivi le parcours Egnosia et que vous souhaitez aller plus loin.

Cette formation se compose de **2 parties indissociables de 2 journées.** (soit 28h au total)

➤ Formateur :

**Maud CLAIR-BONAIME**, Orthophoniste chargée d'enseignement.

**SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **Date :**

Lundi 19 février et Mardi 20 février 2024(14h)

➤ **Lieu :**

Novotel METZ AMNEVILLE – 16 route de Maizières Les Metz – 57280 HAUCONCOURT

➤ **Tarifs :**

Libéral : 450 €

DPC : 532 €

Salarié : 600 €

- **Public visé :** orthophonistes
- **Prérequis :** formation initiale en orthophonie CCO/logopédie
- **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants :** 25
- **Objectifs de la formation :**

À la fin de la formation, le participant saura construire un projet thérapeutique, étayé par des données probantes, l'utiliser dans son travail quotidien et vérifier l'efficacité de son intervention.

Avec des patients présentant un trouble des sons de la parole, nous verrons comment :

- Prendre en compte les valeurs et préférence du patient.
- Les épreuves normalisées et critériées peuvent se compléter.
- Construire un projet thérapeutique.
- Définir des moyens d'intervention.
- Evaluer l'efficacité de son intervention.
- Construire / choisir une intervention adaptée.

Pour atteindre ces objectifs pédagogiques :

- Nous définirons l'Evidence-Based Practice (EBP) et la Practice Based-Evidence (PBE) qui sera en filigrane dans tout le déroulé de la formation.

**SOL**Formation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- Nous aborderons le pilier patient : comment prendre en compte ses besoins, ses valeurs, ses préférences, comment aller vers une prise de décision partagée ?
- Nous ferons un état des lieux des épreuves normalisées existantes dans le domaine de la phonologie et en développerons une analyse critique afin d'en avoir une juste utilité.
- Nous proposerons des épreuves critériées afin d'affiner les analyses, et notamment nous utiliserons des corpus de langage.
- Nous nous questionnerons sur le projet thérapeutique : son intérêt, ce qu'il doit contenir, comment obtenir les informations importantes ...
- Nous verrons comment définir des moyens d'intervention dans le cadre des Troubles de Sons de la Parole.
- Nous définirons les mesures d'efficacité pré/post (lignes de base), et apprendrons par des ateliers à les construire, les ajuster et les interpréter.
- Nous présenterons 3 interventions différentes : Métaphon, Gillon & McNeill, Dyspraxia programma, thérapie des oppositions multiples.
- Nous reprendrons ces éléments au fur et à mesure pour les patients des participants.

3

Nous n'aborderons pas :

- La méthodologie de recherche en EBP
- La pratique d'utilisation de logiciels de transcription (CLAN, PHON)

➤ **Moyens pédagogiques techniques :**

Les moyens mis à disposition pour que les participants fassent le lien avec leur pratique sont les suivants :

- Ateliers réflexifs
- Ateliers de mise en pratique
- Travail en groupe
- Temps de création d'objectifs personnels pour le cas choisi.

➤ **Supports pédagogiques techniques :**

Outils d'appropriation du contenu :

- Vidéo
- Vignettes cliniques
- Atelier et mise en commun avec feedback de la formatrice
- Utilisation de trames créées, à visée pédagogique, pour l'appropriation des connaissances.

**SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace - THAON LES VOSGES - F 88150 CAPAVENIR VOSGES - 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé) :**

- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant et démonstrative
- Méthode interrogative : questionnements structurés pour faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances à acquérir
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas

4

➤ **Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :**

Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.

Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival. Il s'agit de : Emmanuelle TAPP-MERVELET - 03 87 36 75 80 – [e.mervelet@orange.fr](mailto:e.mervelet@orange.fr) – 10, La Tannerie 57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ

➤ **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

➤ **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

**Trois questionnaires obligatoires pour tous les stagiaires :**

-Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire pré-formation : il sera envoyé aux inscrits, avant le séminaire, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne.

->2° questionnaire post-formation : à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances (google forms). Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

-Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire d'évaluation : à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction (google forms).

➤ **Programme détaillé :**

**Journée 1 : 9h00 à 17H30 (accueil à 8h30)**

**Matinée : 9h00-12h30, pause à 10h30**

**9h – 9h30**

Présentation des pratiques des participants et confrontation avec les données probantes actuelles

**Objectif : clarifier la terminologie**

Méthode active

**SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



### 9h30 – 11h30

Définition rapide de l'Evidence-Based Practice

Anamnèse : approfondissement et abord de la plainte fonctionnelle (modèle de Classification Internationale du Fonctionnement)

**Objectif : définir et préciser le cadre de soin pour les patients présentant un trouble des sons de la parole.**

Méthode affirmative

5

### 11h45 - 12h30

Notion de terminologie : trouble des sons de la parole : lien articulation et phonologie ?

Diagnostic différentiel

Facteurs de risque et de protection

Lien avec le trouble développemental du langage (TDL) – projet Catalyse

**Objectif : mettre à jour les connaissances dans la classification des troubles du langage oral**

Méthode affirmative et active

### 12h30-14h00 : pause déjeuner

### Après-midi : 14h00-17h30, pause à 15h30

### 14h – 15h30

Épreuves normalisées : Utilité, rôle et limites psychométriques

- Atelier : à partir d'une étude de cas, définir les objectifs thérapeutiques

**Objectif : évaluer les pratiques à partir des qualités psychométriques des épreuves**

Méthode affirmative et active

### 15h45 – 17h30

Démarche d'évaluation suggérée par l'ASHA

Critères diagnostiques Trouble des sons de la parole (DSM 5)

Épreuves critériées : Utilité, rôle

- Développement typique : quelques notions
- Modèle de Satackhouse & Wells : présentation et exercice d'identification d'épreuves.
- Présentation d'épreuves stadardisées
- Atelier : calcul de l'intelligibilité
- Références récentes en lien avec le développement de la parole et des erreurs.

**Objectif : approfondir l'évaluation diagnostique**

Méthode affirmative, interrogative et active

### Journée 2 : 9h00 à 17H30 (accueil à 8h30)

### Matinée : 9h00-12h30, pause à 10h30

**SOL**Formation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de d'Etat.



### 9h – 9h20

Projet thérapeutique

- Atelier : définir les éléments importants

**Objectif : amorcer une réflexion sur les besoins d'éléments méthodologiques pour la rééducation**

Méthode active

### 9h20 – 10h30

Corpus : Intérêt et pratique

- Code de transcription
- Vidéo et corpus

**Objectif : présentation de la méthodologie de la transcription d'échantillon de langage et démonstration**

Méthode affirmative et interrogative

### 10h45 – 12h30

Évaluation dynamique : définition, utilité, rôle

- Atelier : exercice d'intégration des connaissances en groupe et mise en commun avec partage des réalisations. Retours du groupe et ajustement méthodologique si nécessaire.

**Objectif : définir et apprendre à structurer une évaluation dynamique**

Méthode affirmative et active

### 12h30-14h00 : pause déjeuner

### Après-midi : 14h00-17h30, pause à 15h30

### 14h – 16h30

Mesure d'efficacité pré / post ou lignes de base.

- Qu'est-ce que c'est ?
- Intérêts et limites
- Atelier : Apprendre à faire avec le groupe tout au long des éléments théoriques

**Objectif : mise à jour théorique des éléments méthodologiques d'évaluation de l'efficacité et intégration par des cas (soit déjà présentés dans les précédents chapitres, soit selon les demandes des participants)**

Méthode affirmative, interrogative et active

### 16h30 – 17h30

Retour sur les cas des participants : planification des éléments à proposer au patient et réponse aux questions

**Objectif : intégrer les nouveaux outils proposés en les présentant à un patient**

Méthode active

17h30 fin de la première session.

**SOL**Formation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

- Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.
- Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.
- Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

**INSCRIPTION AUX SESSIONS 1 et 2 OBLIGATOIRE**

➤ **INSCRIPTION**

**Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.**

**Professionnels salariés :**

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation. Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

**Professionnels libéraux :**

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

**CONDITIONS D'ANNULATION :**

**En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, 50€ de frais de dossier seront conservés.**

**Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :**

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés.
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFormation conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

---

**Nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public.**

**Vous êtes en situation de handicap ? N'hésitez pas à contacter l'organisateur pour toute adaptation nécessaire lors d'une formation.**

**SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.